

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du maître de stage :

TABLEAU de BORD du STAGE de PRATIQUE PROFESSIONNELLE en OFFICINE

Ce document est destiné à vérifier l'acquisition par l'étudiant (et son maître de stage) des compétences nécessaires à la validation du stage de pratique professionnelle en officine effectué au cours du troisième cycle court des études pharmaceutiques.

Objectifs

Dans sa pratique, l'attitude professionnelle du praticien requiert de :

- maîtriser l'analyse pharmaceutique de l'ordonnance
- contrôler la préparation et la dispensation des médicaments et autres produits de santé
- communiquer de manière efficace avec les patients et les professionnels de santé,
- savoir développer et appliquer un plan de soins pharmaceutiques,
- savoir évaluer son rôle dans la prévention et ses missions en matière de Santé Publique
- savoir évaluer et diffuser l'information pharmaceutique et médicale afférente,
- appréhender la gestion de l'entreprise officine.

Les objectifs principaux de ce tableau de bord sont de :

1. Permettre à l'étudiant (et au maître de stage) de situer les objectifs du stage.
2. Permettre à l'étudiant (et au maître de stage) de mesurer la progression au cours du stage (T_0 au début du stage, T_1 à mi-parcours, T_2 en fin de stage),
3. Etablir des bilans d'acquis réguliers permettant de vérifier cette progression.
4. Assurer à l'étudiant l'acquisition des compétences globales qui lui permettront d'exercer avec maîtrise son métier de pharmacien d'officine.
5. Justifier d'un savoir, d'un savoir faire et d'un savoir être.

Compétence N° 1**Effectuer la dispensation des prescriptions**

A la fin de son stage l'étudiant doit être en capacité de :	Non applicable			Non acquis			En cours d'acquisition			Acquis		
	<i>je ne peux pas faire</i>			<i>Je ne sais pas faire</i>			<i>J'apprends à faire</i>			<i>Je sais faire</i>		
	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂
- vérifier la validité législative, réglementaire et administrative												
- vérifier la validité pharmaceutique												
- maîtriser les droits de prescription des différents professionnels de santé												
- maîtriser les règles de prescription et de dispensation : médicaments des listes I et II, stupéfiants, médicaments de PIH, PIS, PRS, d'exception, dérivés du sang, renouvellement de la contraception...												
- sensibiliser les patients à l'intérêt du DP et en réaliser l'ouverture - consulter le DP et savoir le compléter												
- proposer et argumenter la substitution par les génériques ou des médicaments bio-similaires dans le respect des textes en vigueur												
- vérifier des points critiques de la prescription : médicaments à marge thérapeutique étroite, CI physiopathologiques, patients à risque, adéquation et adaptation si besoin des posologies, interactions majeures (CI –déconseillées), durée de traitement, suivi particulier ...												
- optimiser le bon usage de l'ensemble de la prescription, y compris dans le cas de reconstitution de certains médicaments, de l'écrasabilité éventuelle, de l'utilisation de certains dispositifs d'administration												
- informer le patient sur les effets indésirables les plus fréquents et les plus sévères devant nécessiter une consultation médicale												

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du maître de stage :

- rédiger un plan de prise adapté au rythme de vie du patient													
- sensibiliser au risque d'incident iatrogène en particulier avec l'automédication													
- argumenter sur la nécessité de l'observance et en apprécier son suivi													
- informer le patient sur la prise en charge efficiente de sa (ses) pathologie(s) en insistant sur les règles hygiéno-diététiques adaptées													
- informer le patient sur les suivis biologiques et cliniques nécessaires pour une prise en charge optimale de sa (ses) pathologie(s)													
- avoir une connaissance des principaux résultats biologiques dans le cadre du suivi d'une pathologie													
- effectuer des déclarations de pharmacovigilance, matériovigilance, cosmétovigilance, ...													
- synthétiser les points essentiels pour rédiger : une intervention pharmaceutique (IP) une opinion pharmaceutique (OP)													
- assurer la préparation éventuelle des doses à administrer (PDA) conformément à l'état de l'art													
- assurer la dispensation au domicile des patients													

Compétence N° 2												
Accompagner le patient lors d'une demande de produits de santé sans ordonnance ou lors d'un conseil												
A la fin de son stage l'étudiant doit être en capacité de :	Non applicable			Non acquis			En cours d'acquisition			Acquis		
	<i>je ne peux pas faire</i>			<i>Je ne sais pas faire</i>			<i>J'apprends à faire</i>			<i>Je sais faire</i>		
	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂
- connaître l'arbre décisionnel pour la prise en charge des pathologies bénignes												
- analyser et évaluer la pertinence de la demande du patient												
- orienter le patient vers le médecin si besoin												
- optimiser la dispensation des médicaments et/ou des autres produits de santé												
- délivrer des conseils associés à la prise en charge de la pathologie												
- informer sur la nécessité d'une consultation médicale en cas de non amélioration des symptômes ou d'apparition de signes d'aggravation												
- dispenser avec efficacité les autotests de dépistage : VIH,...												
- savoir renseigner le patient sur la vente en ligne des médicaments et connaître les règles en vigueur de dispensation des médicaments par voie électronique												

Compétence N° 3

Assurer les missions de santé publique confiées au pharmacien

A la fin de son stage l'étudiant doit être en capacité de :	Non applicable			Non acquis			En cours d'acquisition			Acquis		
	<i>je ne peux pas faire</i>			<i>Je ne sais pas faire</i>			<i>J'apprends à faire</i>			<i>Je sais faire</i>		
	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂
- proposer, préparer et réaliser des entretiens pharmaceutiques ainsi que leur évaluation												
- accompagner des patients chroniques												
- informer les patients sur l'existence de programmes d'éducation thérapeutique (ETP)												
- participer à des séances d'ETP si le cas se présente												
- contribuer aux actions de prévention et de dépistage : test d'évaluation de la glycémie, tests d'orientation diagnostique des angines et de la grippe, BPCO... dans le respect du droit en vigueur												
- informer les patients sur la collecte et la valorisation des Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, qu'ils doivent rapporter à l'officine (CYCLAMED)												
- informer les patients sur la gestion des DASRI perforants générés par l'administration de leur traitement (boîtes à aiguilles et points de collectes – DASTRI)												
- assurer la prise en charge et le suivi des patients dans le cadre des traitements de substitution aux opiacés en particulier dans le cadre d'un réseau												
- assurer les soins de secours et d'urgence - orienter vers le médecin ou contacter le 15 si besoin												
- assurer l'optimisation de la dispensation dans le cadre de la contraception d'urgence avec l'ensemble des conseils associés sur la contraception et les risques d'IST												

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du maître de stage :

- s'informer régulièrement des transferts de compétences et des nouvelles missions confiés au pharmacien ainsi que de leur mise en œuvre												
- identifier les champignons, baies et plantes toxiques - orienter le patient en cas de suspicion d'intoxication												

Compétence N° 4												
Maîtriser les autres activités en officine												
A la fin de son stage l'étudiant doit être en capacité de :	Non applicable			Non acquis			En cours d'acquisition			Acquis		
	<i>je ne peux pas faire</i>			<i>Je ne sais pas faire</i>			<i>J'apprends à faire</i>			<i>Je sais faire</i>		
	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂
- connaître les médicaments et les produits de santé des domaines ci- dessous												
- assurer l'optimisation de leur dispensation en apportant les informations pharmaceutiques utiles au patient dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> * homéopathie * phytothérapie * aromathérapie * pharmacie vétérinaire : chiens, chats, nouveaux animaux de compagnie * nutrition et diététique infantile et adulte * compléments alimentaires * diététique du bien-être et du sport * dermopharmacie 												

Compétence N° 5**Maîtriser la dispensation des dispositifs médicaux et du matériel
lié aux soins et au maintien au domicile du patient**

A la fin de son stage l'étudiant doit être en capacité de :	Non applicable			Non acquis			En cours d'acquisition			Acquis		
	<i>je ne peux pas faire</i>			<i>Je ne sais pas faire</i>			<i>J'apprends à faire</i>			<i>Je sais faire</i>		
	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂
- dispenser et conseiller les : * Dispositifs médicaux stériles : pansements, poches à stomies, sondes ... * Dispositifs médicaux non stériles : °dispositifs d'auto-mesure (auto-tensiomètre, lecteur de glycémie, auto-piqueur...), °dispositifs destinés à l'allaitement maternel ou artificiel (tire-lait, protège mamelon, biberon, tétine...), °dispositifs utilisés en orthopédie (compression veineuse, attelle...) °appareils et équipements de maintien a domicile : générateur d'aérosol, source d'oxygène, lit médical, fauteuil roulant...												
- assurer l'optimisation de la dispensation des dispositifs pré-cités : prise de mesures, adaptation au besoin et formation du patient à la bonne utilisation (essayage ...)												
- assurer l'entretien et la calibration des dispositifs ci-dessus												
- assister le cas échéant à l'exercice d'activités spécialisées : optique, audioprothèse,...												

Compétence N° 6

Appliquer une démarche qualité adaptée à l'activité officinale

A la fin de son stage l'étudiant doit être en capacité de :	Non applicable			Non acquis			En cours d'acquisition			Acquis		
	<i>je ne peux pas faire</i>			<i>Je ne sais pas faire</i>			<i>J'apprends à faire</i>			<i>Je sais faire</i>		
	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂
- connaître et formaliser les objectifs qualité - résumer les objectifs qualité et les procédures mises en place sur son lieu de stage, après échange avec le maître de stage et/ou le PRAQ (Pharmacien Référent de l'Assurance Qualité de l'officine)												
- connaître les étapes du programme d'accompagnement de la qualité en officine, après avoir consulté le site EQO (Evaluation Qualité Officine) et le site AcQO (Accueil Qualité Officine)												
- appliquer les procédures existantes (chaîne du froid, commandes, réception)												
- actualiser les procédures existantes (chaîne du froid, commandes, réception)												
- rédiger de nouvelles procédures												
- prendre en compte les alertes sanitaires : nouvelles recommandations, interactions, contre-indications, retraits de lots, suspension ou retrait d'AMM....												

Compétence N° 7**Actualiser ses connaissances**

A la fin de son stage l'étudiant doit être en capacité de :	Non applicable			Non acquis			En cours d'acquisition			Acquis		
	<i>je ne peux pas faire</i>			<i>Je ne sais pas faire</i>			<i>J'apprends à faire</i>			<i>Je sais faire</i>		
	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂
- participer à des formations agréées : EPU, séminaire, dossier de formation, <i>e-learning</i> ...												
- lire des journaux pharmaceutiques et médicaux avec comité de lecture												
- analyser et critiquer des articles, des publications scientifiques concernant les nouvelles spécialités ainsi que celles concernant les autres produits de santé												
- rédiger de façon synthétique des informations concernant des nouvelles spécialités, des nouvelles recommandations ou pratiques à partir des données de l'ANSM et de la HAS												

Compétence N° 8**Mettre en pratique la collaboration avec les autres professionnels de santé**

A la fin de son stage l'étudiant doit être en capacité de :	Non applicable			Non acquis			En cours d'acquisition			Acquis		
	<i>je ne peux pas faire</i>			<i>Je ne sais pas faire</i>			<i>J'apprends à faire</i>			<i>Je sais faire</i>		
	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂
- assurer des échanges avec les prescripteurs pour complément d'information, problème de dosage, d'ajustement de posologie, de contre-indication, de rupture de stock												
- assurer des échanges avec les autres professionnels de santé												
- participer en collaboration avec d'autres professionnels de santé à la prise en charge du patient à son domicile												
- participer à l'activité d'un réseau ou à un programme d'ETP												
- participer à la prise en charge dans le cadre d'un protocole de coopération : pharmacien correspondant												
- participer à l'activité de pharmacien référent au sein d'un EHPAD												
- dialoguer, en ayant l'esprit critique, avec les visiteurs médicaux et pharmaceutiques												

Compétence N° 9**Maitriser la démarche pour la réalisation des préparations magistrales**

A la fin de son stage l'étudiant doit être en capacité de :	Non applicable			Non acquis			En cours d'acquisition			Acquis		
	<i>je ne peux pas faire</i>			<i>Je ne sais pas faire</i>			<i>J'apprends à faire</i>			<i>Je sais faire</i>		
	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂
- connaître les règles d'organisation du préparatoire : locaux, matériel, hygiène...												
- connaître les règles de suivi des matières premières : contrôle, enregistrement, étiquetage, stockage...												
- évaluer la validité de la préparation												
- évaluer la faisabilité de la préparation												
- procéder à sa réalisation selon les BPP												
- gérer les différents enregistrements de traçabilité : fiche de préparation, ordonnancier des préparations, registre des préparations												
- réaliser la libération pharmaceutique de la préparation												
- connaître les conditions de sous-traitance : contrat avec la pharmacie sous-traitante, traçabilité, étiquetage et enregistrement par la pharmacie donneuse d'ordre												

Compétence N° 10

Participer à la vie de l'entreprise

A la fin de son stage l'étudiant doit être en capacité de :	Non applicable			Non acquis			En cours d'acquisition			Acquis		
	<i>je ne peux pas faire</i>			<i>Je ne sais pas faire</i>			<i>J'apprends à faire</i>			<i>Je sais faire</i>		
	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂	T ₀	T ₁	T ₂
Au niveau logistique : - effectuer différents types de commande et connaître leur spécificité : répartiteurs, laboratoires, plateforme groupement, centrale d'achats ...												
- valider leur réception en respectant le protocole en particulier concernant les médicaments de la chaîne du froid												
- assurer le suivi du contrôle de l'enceinte destinée aux médicaments de la chaîne du froid												
- assurer la traçabilité des retraits de lots suite aux alertes												
- assurer une gestion des périmés y compris dans le cas particulier des stupéfiants												
Au niveau des achats : - discerner les critères économiques qui conduisent à la stratégie d'achats entre les différentes sources d'approvisionnement pour les médicaments et les autres produits de santé												
- comprendre les critères de choix en assistant à différentes négociations dans le cadre des offres des fournisseurs												
- apprécier les critères conduisant au référencement de nouveautés en matière de médication officinale et/ou d'autres produits de santé - discerner les critères aboutissant à la fixation d'un prix de vente												

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du maître de stage :

<p>Au niveau de la gestion administrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser l'ensemble des enregistrements et des modalités de classement : ordonnances, stupéfiants, dérivés du sang, médicaments à statut particulier, préparations... 												
<ul style="list-style-type: none"> - connaître les différents systèmes d'assurance des patients 												
<ul style="list-style-type: none"> - gérer le tiers payant : télétransmission, suivi des retours et règlements 												
<ul style="list-style-type: none"> - assurer la gestion des problèmes avec les organismes sociaux et complémentaires et/ou avec les assurés 												
<p>Au niveau de la gestion comptable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer les opérations de caisse et différentes opérations de fin de journée 												
<ul style="list-style-type: none"> - participer au suivi des règlements des fournisseurs - participer aux enregistrements nécessaires concernant les achats et les ventes 												
<ul style="list-style-type: none"> - comprendre le rôle de l'expert-comptable lors de sa venue à l'officine 												
<p>Au niveau de la gestion du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à l'organisation du planning de travail de l'équipe 												
<ul style="list-style-type: none"> - connaître la Convention Collective de la Pharmacie d'Officine 												
<ul style="list-style-type: none"> - connaître la grille de classification des emplois ainsi que celle des salaires en officine 												

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du maître de stage :

- identifier les obligations de déclarations (URSAAF, médecine du travail, ARS....)												
- connaître les obligations du développement professionnel continu (DPC) pour les pharmaciens et préparateurs												
- discerner pour les autres membres de l'équipe, le droit individuel au CFP (congé de formation professionnelle) et à la VAE (validation des acquis de l'expérience)												